

Chauffage : Renouvellement pour la région wallonne (GI / GII / L)

RÉF | 8514

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Renouveler de l'agrément GI en région wallonne pour une durée de 5 années.

Programme

Modifications réglementaires : contenu de l'inspection périodique, entrée en vigueur du diagnostic chauffage approfondi * Efficience énergétique d'un système de chauffage * Techniques et pratiques susceptibles de réduire les émissions et consommations énergétiques * Caractéristiques des générateurs de Type unit * Prise de mesures * Comprendre et compléter l'attestation de contrôle périodique, le rapport de réception et l'attestation de réception provisoire.

Evaluation :

QCM écrit sur la législation, prise de mesures sur chaudière + complétion des attestations.

Certification(s) visée(s)

Renouvellement de l'agrément GI en région wallonne pour une durée de 5 années.

Type de formation [Institutionnel](#)

ORGANISATION

Durée

12 heures

Horaire

en journée

Début

Ponctuel, plusieurs session par an.

Coût

250 € - Coût réduit : 0 -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

- Techniciens chauffagiste G ou L en fin d'agrément.
- Être en possession d'un certificat de type GI, GII et/ou L.
- Fournir la copie du courrier d'octroi de l'agrément et la date de validité pour chaque titre obtenu.

Remarques

AVANT TOUTE INSCRIPTION, OBLIGATION de prendre contact avec le pôle construction au : 02/370 85 90 pour savoir quel(s) document(s) est/sont à remettre avant l'examen, chaque cas étant particulier.

Le technicien disposant de plusieurs certificats (GI, GII, L) ne devra plus présenter qu'un seul examen de recyclage. En cas de réussite, il recevra un certificat renouvelé équivalent à la technologie présentée lors de l'examen, mais il pourra demander une prolongation auprès de l'AWAC (l'administration wallonne) l'agrément pour l'ensemble des certificats en sa possession.

Le technicien devra toutefois présenter et réussir l'examen sur le générateur le plus complexe et le plus élevé en respectant l'ordre suivant : GII > L > GI et à la date la plus proche.

Lors de l'inscription en ligne, une copie de l'ensemble des certificats concernés par le recyclage (L et G) devront nous être remis par mail à l'adresse : fc@efp-bxl.be

Exemple :

Si vous possédez un certificat GII valide jusqu'en mars 2019 et un agrément L valide jusqu'en septembre 2018, vous devrez présenter (et réussir) une revalidation GII (plus complexe que le L) pour au plus tard septembre 2018 (date la plus proche de l'échéance).

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscrivez-vous en ligne sur [le site de l'organisme](#)

Pour s'informer uniquement

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Contactez le pôle FC au 02 370 85 12
- Envoyez un e-mail à fc@efp.be
- Consultez le site [web](#)

Organisme

Efp : Formation continue

Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: efp 0800 85 210

<http://www.efp-bxl.be>

